

GRÈVE NATIONALE DANS LES EHPAD AUJOURD'HUI

Le service sera bien assuré dans les établissements du Centre intercommunal d'action sociale

» Une grève inédite au sein des Ehpads promet d'être très suivie aujourd'hui. Sont dénoncées les conditions de travail devenues intenable. Dans un communiqué, le Grand Anancy a fait savoir que certains agents des Ehpads et résidences autonomie du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) s'associent au mouvement. "Une première pour le CIAS du Grand Anancy, que la direction et les élus assurent comprendre et soutenir", souligne l'Agglomération. Les réalités actuelles du terrain peuvent à terme entraver le développement de la culture qualitative du CIAS." Toutefois, le Grand Anancy assure que "des agents ont été assignés aux postes de travail indispensables, afin de répondre aux stricts besoins et assurer la continuité du service". Lire également en Page 3.



AU PONT DES AMOURS

Les cadenas d'amour sont de retour

» Ce n'est pourtant pas encore le printemps, saison où les amoureux se déclarent leur flamme. Peut-être sont-ils tentés par l'éclairage poétique du Pont des Amours ? Toujours est-il que l'ouvrage se pare d'une cinquantaine de cadenas qui se veulent le symbole d'un amour éternel puisque fermés. Leur clef est jetée et nul ne pourra les ouvrir. Hélas, il y a trois ans, le nombre de cadenas faisant craindre l'effondrement du pont (enfin presque), les services municipaux avec une grosse pince sans cœur avaient tout enlevé.

ANNECY

LOISIRS | Ils sont de plus en plus nombreux et puissants. L'association Anancy Lac Pêche veut faire interdire les embarcations de plus de 6 mètres

Le lac est-il malade des gros bateaux ?

L'association Anancy Lac Pêche (ALP) dénonce depuis des années l'inflation des bateaux à gros moteur sur le lac et son cortège de nuisances : bruit, pollution, danger pour les autres utilisateurs et pour l'écosystème.

Elle vient de dévoiler les résultats d'une étude et d'un comptage qu'elle a fait réaliser en 2017. Même s'ils ne sont pas d'une fiabilité statistique parfaite, ils confirment ce qui était jusque-là un ressenti : ces bateaux à moteur prennent peu à peu le pas sur les barques.

À Sevrier, 20 % de bateaux à moteur en plus en 17 ans

L'étude a été menée par les services de l'État (DDT), qui ont demandé aux communes les pourcentages des différents types de bateaux qui louaient un emplacement en 2000, 2005, 2010 et 2017.

Les résultats obtenus sont parcellaires : seules Sevrier et Duingt ont fourni l'ensemble des données et les amarrages privés ne sont pas comptés. Il manque aussi le port d'Anancy-le-Vieux, géré par un privé.

Les chiffres confirment néanmoins la tendance. À Sevrier, les bateaux à moteur sont ainsi passés en 17 ans de 44 à 64 %, les voiliers de 13 à 7 % et les barques de 43 à 29 %.

Le comptage a été fait en juillet-août 2017 par des bénévoles d'ALP, qui ont relevé 1806 boucles tout autour du lac. Ils ont dénombré 527 bateaux in-

board* et 306 hors-bord*, 510 barques, 188 voiliers, 104 bateaux de pêche ou de promenade et 171 boucles innocuées.

Pour Pierre Boutillon, « ces chiffres confirment un phénomène qu'on subodorait : on assiste sur le lac à une course à la puissance. »

À Sevrier, la puissance moyenne des moteurs est passée de 69 à 121 chevaux (CV). « Il y a dans ce port un bateau de 510 CV et une douzaine qui dépassent les 400 CV. Jusqu'où va-t-on aller ? », déplore le pêcheur.

Limiter la longueur des bateaux, « une question de volonté politique »

Le 30 mai 2017, une douzaine d'associations ont, à l'initiative d'Anancy Lac Pêche, écrit au préfet de Haute-Savoie pour lui demander de limiter la puissance des moteurs autorisés sur le lac. La réponse est arrivée le 12 juillet : ce n'est pas possible juridiquement.

Pierre Lambert indiquait par contre qu'« une discussion [pourrait] s'engager avec les maires sur le principe d'un plafonnement de la proportion de bateaux très puissants, port par port. »

ALP n'a pas dit son dernier mot et dégage un autre remède-choc : limiter à 6 mètres, contre 9 actuellement, la longueur des bateaux autorisés sur le lac. Car qui dit bateaux plus petits, dit moteurs moins gros.

« Si on ne peut pas limiter



Le port de Sevrier il y a quelques années. Depuis l'an 2000, le nombre de bateaux à moteurs y est en augmentation, un phénomène qui se retrouve tout autour du lac, au grand dam des pêcheurs qui dénoncent « le terrain de jeu motorisé » qu'est devenu le plan d'eau. Photo d'archives Le DLM/R.

la puissance, on peut limiter la longueur. C'est une question de volonté politique et on va se battre pour ça », martèle Pierre Boutillon.

Et de préciser : « Cette limitation préserve les activités traditionnelles comme le ski nautique. Elle s'assortirait de dérogations, par exemple pour les voiliers, qui ne dérangent personne. »

Le président d'ALP va présenter d'ici quelques semaines une motion dans ce sens à son conseil d'administration. « Puis nous nous rapprocherons des autres associations pour leur proposer d'envoyer un nouveau courrier au préfet. »

Muriel ROTTIER

(*) In-board : avec le moteur à l'intérieur. Hors-bord : avec le moteur à l'extérieur.

Didier Lolli, président du Comité départemental d'aviron : « On n'arrive plus à s'entraîner, on se pose la question de partir »

Le Comité départemental d'aviron a été cosignataire du courrier envoyé au préfet en mai 2017. Son président, Didier Lolli, déplore lui aussi une sur-fréquentation du lac « problématique », car source de dangers pour les sportifs qui s'y entraînent.

« On a dû faire venir les gamins à 6 heures du matin »

Les nuisances « commencent de plus en plus tôt, dès les mois d'avril », souligne-t-il. Ces nuisances, ce sont notamment les vagues provoquées par des hors-bord qui naviguent à pleine puissance.

Didier Lolli voit des comportements de plus en plus individualistes : « Avant, quand un pilote passait près d'un ba-



Des avirons à l'entraînement l'hiver sur le lac. Le président du Comité départemental déplore des nuisances de plus en plus tôt à la belle saison, « dès les mois d'avril ». Photo Le DLM/R.

teau d'aviron, il ralentissait sa vitesse. Ce n'est plus le cas. »

Pour ne pas risquer d'accident, il a fallu adapter les en-

traînements : « Nos championnats se déroulent entre mai et juillet. L'an passé, on a dû faire venir les gamins à

L'INFO EN +

L'AUTRE PROBLÈME : LA FRÉQUENTATION ESTIVALE

■ C'est elle qui est à l'origine des difficultés de cohabitation, qui commencent au printemps (lire ci-dessous) et durent jusqu'en septembre.

■ Pour compter les bateaux qui fréquentent le lac, le Sila a mis en place une commission intitulée "fréquentation et circulation". « L'objectif sera d'obtenir des données fiables, qui ne soient pas seulement du ressenti », souligne son président Pierre Bruyère.

■ La première mission du groupe de travail est de définir une méthode de comptage. L'utilisation de drones est envisagée.

■ Le 16 juillet 2017, ALP a fait un comptage des bateaux sur plusieurs mises à l'eau et en a dénombré 76. Mais selon Pierre Boutillon, le chiffre réel, ce jour-là, était plutôt « autour de 100 ».

6 heures du matin ! C'est compliqué pour les parents, les jeunes étaient fatigués et nos résultats s'en sont ressentis », s'agace Didier Lolli. Et ce n'est pas tout : « On n'a plus d'activité le samedi après-midi car on n'a pas envie d'avoir un bateau coupé en deux. »

En saison, le comité d'aviron est désormais à envisager de se délocaliser ailleurs, peut-être à Seyssel. « On n'arrive plus à s'entraîner, on se pose vraiment la question. »

Une perspective plutôt saumâtre pour un sport qui, rappelle son représentant, « est présent sur le lac toute l'année » depuis plus de 100 ans, avec ses compétiteurs et ses 400 pratiquants de loisirs.

M.R.

LA PHRASE

« Si l'on fait une extrapolation pessimiste, les barques pourraient disparaître du lac d'Anancy en 2035. Notre but est d'obtenir leur sanctuarisation. »

Pierre Boutillon Président d'Anancy Lac Pêche



Votre audition est précieuse

Faites nous confiance pour la prendre au sérieux

sonance AUDITION

ENTRE NOUS, IL Y A L'ÉCOUTE.

À FORCE D'ENTENDRE DIRE...
VENEZ VÉRIFIER !

Soyez seul juge des bénéfices apportés et de nos engagements :



1 Un bilan auditif complet avec dépistage des troubles de l'audition et de la compréhension

ESSAI GRATUIT jusqu'à satisfaction



2 Des essais GRATUITS avec prêt d'aides auditives pendant plusieurs semaines

suivi illimité pour tout appareil auditif



3 Une adaptation personnalisée en milieu calme et bruyant selon un protocole spécifique d'appareillage



4 Un audioprothésiste qualifié dédié à votre besoin et une équipe à votre service

86% DES PERSONNES appareillées sont satisfaites de leurs aides auditives en France



5 Des prix justes, en toute transparence, sans remise déguisée

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui dans le centre Sonance le plus proche de chez vous, venez vous renseigner, tester et essayer!



Céline PEISSAK, AUDIOPROTHÉSISTE D.E



METZ-TESSY
Le Périclès C
A côté de l'Hôpital
04 50 68 52 03

FRANGY
Optique des Arcades
31 Route d'Anancy
04 50 65 22 91

www.sonance-audition-anncy.fr